

Image not found or type unknown



## Droit à l'image de ma fille mineure

Par **toinou7263**, le **11/01/2016** à **21:49**

bonjour,

En effectuant des recherches sur le moteur google, en inscrivant le prénom de ma fille mineure de 13 ans, j'ai eu la désagréable surprise de constater que sa photo apparaissait parmi les premiers résultats, en haut de page . Comment ce moteur de recherches peut il se permettre de récupérer, je ne sais comment, l'image d'une mineure, et l'exposer à la vue du public, sans l'autorisation de ses parents ? Quels sont les recours possibles, pour faire cesser cela ? et poursuivre l'auteur de cette infamie ?

Merci .

Par **tomrif**, le **11/01/2016** à **23:45**

il le fait que il y a des sites qui publient ces photos, et des gens qui ont choisis d'ajouter les photos sur ces sites.

les responsables sont ces derniers. vous pouvez demander aux sites de retirer les photos.